

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU GERS



MAIRIE DE LAHAS  
32130

COMPTE RENDU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 27 MAI 2016

## PRÉSENCE

---

L'an deux mille seize, le 27 du mois de mai à 20h30, le conseil municipal de Lahas, dûment convoqué le 20 mai 2016, s'est réuni sous la présidence de Gérard FAURÉ, Maire.

Étaient présents : Thierry BIRAN, Yves-Marie CORFA, Laure COSTANTINI, Pierre DANOS, Marie-Josée DARRÉ, Nicolas DESTIEUX, Jeanine LAIRLE, Muriel LEBOURGEOIS, Éric MENON, José SIMORRE.

Pierre DANOS a été désigné secrétaire de séance.

## DÉBUT DE SÉANCE

---

20h08

## ORDRE DU JOUR

---

- Travaux 2016.
- Demande de fonds de concours aménagement 3CAG.
- Subvention 1, 2, 3 soleil.
- Questions diverses

## TRAVAUX 2016

---

Le devis définitif du cimetière ne nous est pas encore parvenu, la dalle et l'allée pour se rendre au columbarium/dépositaire va être ajoutée. Une discussion s'engage pour organiser une corvée et économiser ainsi 3 200 €. Les volontaires vont se rendre sur place pour évaluer le travail.

La toiture la chapelle a été réalisée par l'entreprise Marestaing. L'artisan a attiré l'attention sur le fait que le linteau de la porte d'entrée est à refaire, il menace de s'effondrer. Le plancher au dessus de la porte est également vermoulu et doit être changé. Un devis de 2 592 € a été établi, il est soumis au vote.

- **11 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.**

La toiture du bâtiment de la mairie doit être remaniée. Un chevron doit également être changé, il a été étayé récemment. Une gouttière a engendré ces dégâts. Un devis a été établi, toujours par l'entreprise Marestaing, pour un montant de 4 700 € environ. Un autre devis a été établi pour la rénovation complète de la toiture avec dépose totale des tuiles et changement des chevrons pour un total de plus de 27 000 €.

Le CAUE va être contacté afin d'envisager quel projet peut être mis en place pour réhabiliter le bâtiment. Une réunion est organisée par l'association des maires du Gers le 9 juin, concernant la

réhabilitation des logements communaux. Gérard Fauré et Yves-Marie Corfa s'inscrivent pour y participer.

### **DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS 3CAG**

---

M. le Maire propose que le fonds de concours soit sollicité auprès de la CCCAG. Le montant des travaux est établi à 2 160 € HT et le fonds de concours sollicité de 864 €.

***11 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.***

### **SUBVENTION 1, 2, 3 SOLEIL**

---

Le relais 1, 2, 3 soleil (annuaire des assistantes maternelles) demande le règlement de la subvention qui avait été voté l'an dernier, pour un montant de 200 €. M. le Maire propose au vote le règlement de cette somme due.

***11 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.***

### **QUESTIONS DIVERSES**

---

La vitesse des véhicules dans le village est évoquée à nouveau, il est décidé de recontacter la DDE.

### **FIN DE SÉANCE 22H45**

---